Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212200455-20260313-DCM2026_05COHI-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Cohiniac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le lundi 23 février 2026 à 19h00, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEDER, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour, transmis le 17 février 2026.

Etaient présents : M. Jean-Paul HEDER, Mme Valérie MAHE, M. Jean-Paul ALLAIN, Mme Isabelle LISCORNET, Mme Nathalie LECOQ, M. Loïc LE BEUAN

Absent excusé : Mme Marie-Christine LABICHE-MICHEL, M. Jean-Jacques ALLAIN

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LISCORNET

Nombre de membres en exercice : 9
Présents : 6
Votants : 6

DCM2026_05COHI Vote des subventions

- Associations extérieures :
- Comité d'Aide et d'Action aux Handicapés (CAAH) - Saint Brandan : 30 €
- Ecole jeunes sapeurs-pompiers de Quintin : 50 €
- France ADOT 22 : 30 €
- Les tournesols - Quintin : 50 €
- Ligue contre le Cancer des Trégueux : 50 €
- L'outil en main Saint Brandan : 50 €
- MJC Quintin : 50 €
- Protection civile – Saint Brieuc 30 €
- Solidarité Paysans bretagne : 100 €
- Association des Directeurs et Secrétaires de Mairies : 30 €
- MFR Plérin : 60 €
- MFR Loudéac : 30 €
- 200 € pour les associations communales qui en ont fait la demande :
- Anciens combattants FNACA - Amicale des Chasseurs - Club de l'Amitié - Coq' Iniac

Fait et délibéré à Cohiniac,
les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Jean-Paul HEDER

MAIRIE DE COHINIAC
22800 (Côtes-d'Armor)